

---

## LA VILLE DE LYON ABASSE L'ÂGE D'OBTENTION DE LA CARTE SENIOR À 60 ANS, AU LIEU DE 65 ANS

---

Dans le cadre de sa politique en faveur des aînés lyonnais, et notamment dans sa recherche d'améliorer leur qualité de vie, la Ville de Lyon propose depuis 2016, une Carte Senior pour les plus de 65 ans. Celle-ci donne accès à une large offre de services et de loisirs sur l'ensemble de la ville. Soucieuse d'aider les seniors lyonnais à bien préparer leur retraite et à la vivre pleinement, la Ville de Lyon a décidé d'abaisser l'âge d'obtention de la Carte Senior à 60 ans. Depuis ce lundi 28 octobre 2024, ce sont près de 100 000 Lyonnaises et Lyonnais âgés de 60 ans et plus, qui peuvent désormais bénéficier de cette carte.



### 36 000 Cartes Senior délivrées cette année

Depuis son lancement en septembre 2016, la Carte Senior a permis d'accompagner de nombreux Lyonnais et Lyonnaises de plus de 65 ans. En janvier 2024, ce sont plus de 36 000 cartes qui ont ainsi été délivrées. Consciente que la retraite peut parfois être vécue comme une rupture déstabilisante et afin d'accompagner les seniors Lyonnais dans cette étape, **la Ville de Lyon a décidé d'abaisser l'obtention de la Carte Senior à 60 ans.**

Gratuite, individuelle et nominative, cette carte permet d'accéder à une sélection d'événements en accueil privilégié, en entrée libre ou à un tarif préférentiel et à des horaires adaptés, dans le cadre de partenariats établis entre la municipalité et plusieurs structures du territoire lyonnais.

*« Afin de donner toutes les clefs aux seniors lyonnais pour une retraite réussie, j'ai souhaité abaissé l'âge d'obtention de la Carte Senior à 60 ans. Aujourd'hui, ce sont déjà près de 36 000 seniors lyonnais qui l'utilisent, preuve de son succès.*

*Disponible depuis ce lundi 28 octobre, date de diffusion de la programmation de l'Offre seniors Automne-hiver 2024, la nouvelle Carte Senior permettra aux aînés lyonnais de profiter, dès 60 ans, d'une offre toujours enrichie dans l'ensemble des lieux de culture et de loisirs présents sur notre territoire. » Alexandre CHEVALIER, Adjoint au Maire de Lyon délégué au Lien intergénérationnel et à la qualité de vie des aînés.*

### Contact presse :

Leïla KESSI – Ville de Lyon : [leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr) – tel. +33 7 86 25 98 14

## **Un accès à l'ensemble de l'offre seniors de la Ville de Lyon**

En plus de donner accès à l'ensemble de l'Offre Seniors de loisirs et de proximité, **cette Carte Senior ouvre la possibilité aux personnes âgées, dès l'âge de 60 ans, de découvrir les services proposés sur l'ensemble de la ville.** En effet, les résidences Seniors municipales, les activités gratuites (psychomotricité, conférences, résidences artistiques...) ainsi que l'offre de restauration sont aujourd'hui déjà, accessibles à partir de 60 ans. A noter que ce changement concerne également les Spots seniors. Lancés à l'automne 2023 par la municipalité, ces nouveaux lieux d'information et de rencontres ont ouvert dans plusieurs arrondissements et couvriront bientôt l'ensemble de la ville.

Pour obtenir la Carte Senior de la Ville de Lyon, il suffit aux personnes intéressées de se rendre à l'accueil de la mairie de leur arrondissement ou dans différents lieux culturels partenaires, ainsi que dans les Spots Senior ou les bibliothèques municipales. Une inscription en ligne est également possible [sur Lyon.fr](https://www.lyon.fr).

**Ce nouveau service sera présenté par les équipes du CCAS et des Spots seniors lors du Défi autonomie qui se déroulera les 18 et 19 novembre à l'Opéra de Lyon et lors du Salon Horizon Seniors qui se tiendra les 27 et 28 novembre à la Cité Internationale.**